



Le «Nom de Dieu» dans la liturgie catholique romaine

30/09/2008 | Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements

Le 29 juin 2008, le Cardinal Francis Arinze, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, adressait aux conférences épiscopales une lettre sur l'usage du Nom de Dieu (YHWH) dans le culte liturgique catholique romain.

LE «NOM DE DIEU» DANS LA LITURGIE CATHOLIQUE ROMAINE

Le 29 juin 2008, le Cardinal Francis Arinze, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, adressait aux conférences épiscopales une lettre sur l'usage du Nom de Dieu (YHWH) dans le culte liturgique catholique romain. Réagissant à la «nouvelle pratique» de prononcer ce nom (ce dont s'abstient la communauté juive), le préfet rappelle qu'il doit plutôt être traduit dans chaque langue, comme l'ont fait autrefois les traductions grecque (la Septante) et latine (la Vulgate). Bien qu'elle ne soit pas adressée directement à la communauté juive, cette directive peut aussi être comprise comme un signe de respect envers elle, d'où l'intérêt de la porter à l'attention des personnes et groupes engagés dans le dialogue entre juifs et chrétiens.¹

CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS

Prot. N. 213/08/L

LETTRÉ AUX CONFÉRENCES ÉPISCOPELES CONCERNANT LE « NOM DE DIEU »

Éminence, Excellence,

En réponse à une directive du Saint Père, en accord avec la Congrégation pour la doctrine de la Foi, la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements estime qu'il est pertinent de communiquer aux conférences épiscopales quelques précisions et directives concernant la traduction et la prononciation, dans un cadre liturgique, du Nom divin signifié dans le tétragramme sacré.

I – Exposé

1) Les paroles des Saintes Écritures contenues dans l'Ancien et le Nouveau Testament expriment une vérité qui transcende les limites imposées par le temps et l'espace. Elles sont la Parole de Dieu exprimée en paroles humaines. À travers ces paroles de vie, l'Esprit Saint introduit les fidèles dans la connaissance de la vérité tout entière et ainsi le Verbe du Christ vient habiter chez les fidèles dans toute sa richesse (voir Jean 14,26; 16,12-15). Pour que la Parole de Dieu, inscrite dans les textes sacrés, puisse être conservée et transmise d'une manière intégrale et fidèle, toute traduction moderne des livres de la Bible cherche à être une transposition fidèle et exacte des textes originaux. Un tel effort littéraire exige que le texte original soit traduit de la façon la plus fidèle et la plus exacte possible, sans omission ni ajout eu égard au contenu, et sans introduction de gloses ou de paraphrases explicatives qui n'appartiennent pas au texte sacré lui-même.

En ce qui concerne le Nom sacré de Dieu lui-même, les traducteurs doivent le traiter avec grande fidélité et de manière extrêmement respectueuse. En particulier, comme l'affirme l'Instruction «Pour la correcte application de la constitution sur *La sainte liturgie*» (*Liturgicam authenticam*, n°

41)²:

[...] en se conformant à une tradition immémoriale, évidente déjà dans [...] la version des *Septante*, le nom du Dieu tout-puissant, exprimé en hébreu dans le *tétragramme*, et traduit en latin par le mot *Dominus*, doit être rendu dans chaque langue vernaculaire par un mot de même signification. [(...) *iuxta traditionem ab immemorabili receptam, immo in (...) versione «LXX virorum» iam perspicuam, nomen Dei omnipotentis, sacro tetragrammate hebraice expressum, latine vocabulo «Dominus» in quavis lingua populari vocabulo quodam eiusdem significationis reddatur.*]

Une norme aussi claire n'a pas empêché ces dernières années l'introduction d'une pratique nouvelle, la prononciation du nom propre du Dieu d'Israël, connu comme le saint ou (YHWH). On le vocalise de différentes façons, aussi bien dans la lecture des textes bibliques tirés du *Lectionnaire*, que dans l'utilisation de prières et d'hymnes, ce qui donne plusieurs variantes écrites ou orales telles que: «Yahweh», «Yahvé», «Jahwè», «Javé», «Jéhovah», etc. La présente lettre vise donc à établir certains faits essentiels, sous-jacents à la norme sus-mentionnée, et à poser certaines directives qui doivent être observées en cette matière.

2) La vénérable tradition des Saintes Écritures, appelée Ancien Testament, emploie une série d'appellations divines, parmi lesquelles le nom sacré de Dieu, révélé comme (YHWH). Tenu pour une expression de la grandeur et de la majesté infinies de Dieu, il était considéré comme imprononçable, et on le remplaçait donc, pendant la lecture des Saintes Écritures, par un nom substitué, à savoir le sigle «Seigneur».

La traduction grecque de l'Ancien Testament, appelée la *Septante*, qui remonte aux derniers siècles avant l'ère chrétienne, rendait régulièrement le *tétragramme* hébraïque par le terme grec *Kyrios*, qui signifie «Seigneur». Comme la *Septante* constituait la Bible de la première génération de chrétiens parlant le grec, langue dans laquelle ont été rédigés tous les livres du Nouveau Testament, ces chrétiens, depuis le début, n'ont jamais prononcé non plus le *tétragramme* divin. Un phénomène semblable s'est produit chez les chrétiens de langue latine, dont la littérature a commencé à émerger à partir du deuxième siècle, comme l'attestent d'abord la *Vetus Latina*, et, plus tard, la *Vulgate* de saint Jérôme: dans ces traductions également, le *tétragramme* a été remplacé par le mot latin «*Dominus*», qui correspondait à la fois à *Adonai* hébreu et au *Kyrios* grec. La même démarche prévaut dans la version latine récente, la *Néo-Vulgate*, que l'Église utilise pour sa liturgie.

Ce fait a eu des incidences importantes pour la christologie même du Nouveau Testament. Lorsque saint Paul écrit, eu égard à la crucifixion, «Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom» (Philippiens 2,9), il ne réfère à aucun autre nom que celui de «Seigneur», puisqu'il poursuit en disant «et que toute langue proclame, de Jésus-Christ, qu'il est ~~le~~ *tétragramme*» (Philippiens 2,11). L'attribution de ce titre au Christ ressuscité correspond exactement à la proclamation de sa divinité. De fait, ce titre devient interchangeable entre le Dieu d'Israël et le Messie de la foi chrétienne, même si, en fait, il ne s'agit pas de l'un des titres utilisés pour le Messie d'Israël. Au sens strictement théologique, le titre se trouve déjà, par exemple, dans le premier Évangile canonique (voir Matthieu 1,20: «L'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe.») et il semble être la règle en usage pour toutes les citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau (voir Actes 2,20: «Le soleil se changera en ténèbres ... avant que vienne le Jour du Seigneur» [Joël 3,4]; 1 Pierre 1,25: «La Parole du Seigneur demeure pour l'éternité» [Is 40. 8]). En ce qui a trait au sens proprement christologique, en dehors du texte de Philippiens 2,9-11 déjà cité, nous pouvons encore évoquer Romains 10,9 («si tes lèvres confessent que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé»), 1 Corinthiens 2,8 («s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire»), 1 Corinthiens 12,3 («nul ne peut dire 'Jésus est Seigneur', si ce n'est sous l'action de l'Esprit Saint») et la formule fréquente

à propos du chrétien qui vit «dans le Seigneur» (Romains 16,2; 1 Corinthiens 7,22; 1 Thessaloniens 3,8; etc.).

3) La pratique d'éviter de prononcer le *tétragramme* du nom de Dieu dans l'Église a donc ses fondements. Elle est motivée non seulement par un argument d'ordre purement philologique, mais aussi par une volonté de demeurer fidèle à la tradition ecclésiale qui, depuis les origines, veut que le *tétragramme* sacré ne soit jamais prononcé en contexte chrétien ni traduit dans aucune des langues de traduction de la Bible.

II – Directives

À la lumière de ce qui vient d'être exposé, les directives suivantes devront être observées:

1. Dans les célébrations liturgiques, dans les chants et les prières, le nom de Dieu ne doit être ni employé ni prononcé sous la forme du *tétragramme* YHWH.
2. Pour la traduction du texte biblique en langues modernes en vue de leur usage liturgique dans l'Église, ce qui est déjà prescrit par la disposition n° 41 de l'Instruction «Pour la correcte application de la constitution sur *La sainte liturgie*» doit être observé; c'est-à-dire que le *tétragramme* divin doit être rendu par les équivalents des termes *Adonai/Kyrios*: «Seigneur», «Lord», «Signore», «Herr», «Señor», etc.
3. Lorsque l'on traduit, dans un contexte liturgique, des textes où se trouvent, dans cet ordre, le terme hébraïque *Adonai* ou le *tétragramme* YHWH, il faut traduire *Adonai* par «Seigneur» et le *tétragramme* YHWH par «Dieu», comme cela est le cas dans la traduction grecque des *Septante* et dans la traduction latine de la *Vulgate*.

De la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, le 29 juin 2008.

+ Cardinal Francis Arinze, Préfet

+ Albert Malcolm Ranjith, Archevêque secrétaire

1. Traduction (non officielle) de P. Lambert révisée par J. Duhaime pour jcrelations.net.
2. Le texte français de cette instruction est disponible sur le site du Vatican à l'adresse suivante:
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccdds/documents/rc_con_ccdds_doc_20010507_liturgiam-authenticam_fr.html